



Paris, le 20 juin 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DAVID GORDON-KRIEF A PARTICIPE AU DERNIER DEBAT INTERREGIONAL SUR LA DEPENDANCE A STRASBOURG

L'UNAPL a été invitée au quatrième débat interrégional sur la dépendance qui a eu lieu à Strasbourg le lundi 20 juin 2011. En présence de Roselyne Bachelot-Narquin, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, de Marie-Anne Montchamp, Secrétaire d'Etat et de Philippe Richert, ministre auprès du ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration, ce débat a été l'ultime étape de la concertation lancée en janvier dernier par le Président de la République pour organiser la prise en charge de la dépendance.

Il a été l'occasion pour David Gordon-Krief, Président de l'UNAPL et Président de la Commission temporaire « Dépendance » du Conseil Economique, Social et Environnemental, de présenter les résultats du rapport du CESE sur la dépendance, voté le 15 juin dernier.

Il a également permis à Bertrand Fragonard, modérateur du groupe de travail ministériel consacré au thème de la stratégie pour la couverture de la dépendance des personnes âgées, accompagné de trois autres experts : Pierre-Alain de Malleray, Directeur général délégué de MutRé, Pierre-Yves Chanut, membre de la CGT, et à Mathieu Escot, Chargé de mission Santé UFC Que Choisir, invités à participer à une table-ronde sur l'état des lieux de la couverture de la dépendance, d'exposer leurs réflexions et d'engager des échanges très intéressants avec des citoyens constitués en un groupe de paroles, ainsi qu'avec les participants présents dans la salle.

Pour en savoir plus

- [4^{ème} débat Interrégional – Strasbourg – 20 juin 2011](#)
- [Rapport du CESE « La dépendance des personnes âgées »](#)

L'UNAPL

Créée en 1977, reconnue comme organisation représentative d'employeurs depuis 1997, l'UNAPL a pour objet la défense, la promotion et la représentation des professions libérales. Forte de ses 65 organisations membres du droit, de la santé, de la technique et du cadre de vie, et représentative des secteurs et des activités de 800.000 professionnels employant 2 millions de salariés, l'UNAPL oeuvre pour que l'exercice libéral soit pris en compte dans toutes les évolutions juridiques, fiscales et sociales françaises et européennes.

www.unapl.fr

Contact presse :

Agence Albertine & Media

01 48 24 04 50

Patricia Chapelotte / Sandie Hamon

p.chapelotte@albertine-media.fr / s.hamon@albertine-media.fr